



Nom du locataire	Adresse de courriel
Nom du locateur	Adresse de courriel
Adresse du logement locatif	

Le locateur et le locataire conviennent de recevoir les avis et documents suivants par courriel aux adresses de courriel susmentionnées :

- Avis d'augmentation de loyer
- Préavis d'entrée par le locateur
- Documents ou observations liés à une requête aux termes de la LLUH, à l'exception d'un avis d'audience, d'une copie de la requête, d'une motion ou d'une requête en réexamen

N.B. Consultez la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* et les Règles de procédure de la Commission de la location immobilière (règle 3) pour obtenir des précisions sur la façon de signifier un avis d'audience ou la copie d'une requête, une motion ou une requête en réexamen. Ces renseignements se trouvent sur le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

- Communication au sujet de questions liées à la location

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Le consentement à la signification par courriel doit être fait par écrit, mais les parties ne sont pas obligées d'utiliser le présent formulaire.
2. Le consentement à la signification par courriel peut être révoqué n'importe quand en donnant un avis par écrit à l'autre personne.
3. Lorsqu'un document est signifié par courriel, il faut inclure le nom et le numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer.
4. Conservez une copie du présent formulaire dans vos dossiers.
5. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec la Commission de la location immobilière par téléphone au **416 645-8080** ou au **1 888 332-3234**, ou consultez son site Web à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

Signature du locataire	
Prénom	Nom
Signature	Date (jj/mm/aaaa)
Signature du locateur	
Prénom	Nom
Signature	Date (jj/mm/aaaa)